



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction interdépartementale des routes Est

DOSSIER DE PRESSE

**Coupure de nuit de l'A31
à partir du 12 septembre 2011
au nord de Metz
entre La Maxe et Hauconcourt
en raison de travaux de réhabilitation des chaussées**



Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

Retrouvez ce dossier de presse
sur le site internet de la DIR Est : www.dir-est.fr

Septembre 2011

SOMMAIRE

I. Poursuite des travaux de réhabilitation sur l'A31

II. Durée des travaux : 6 semaines

III. Mesures d'exploitation

IV. Perturbations

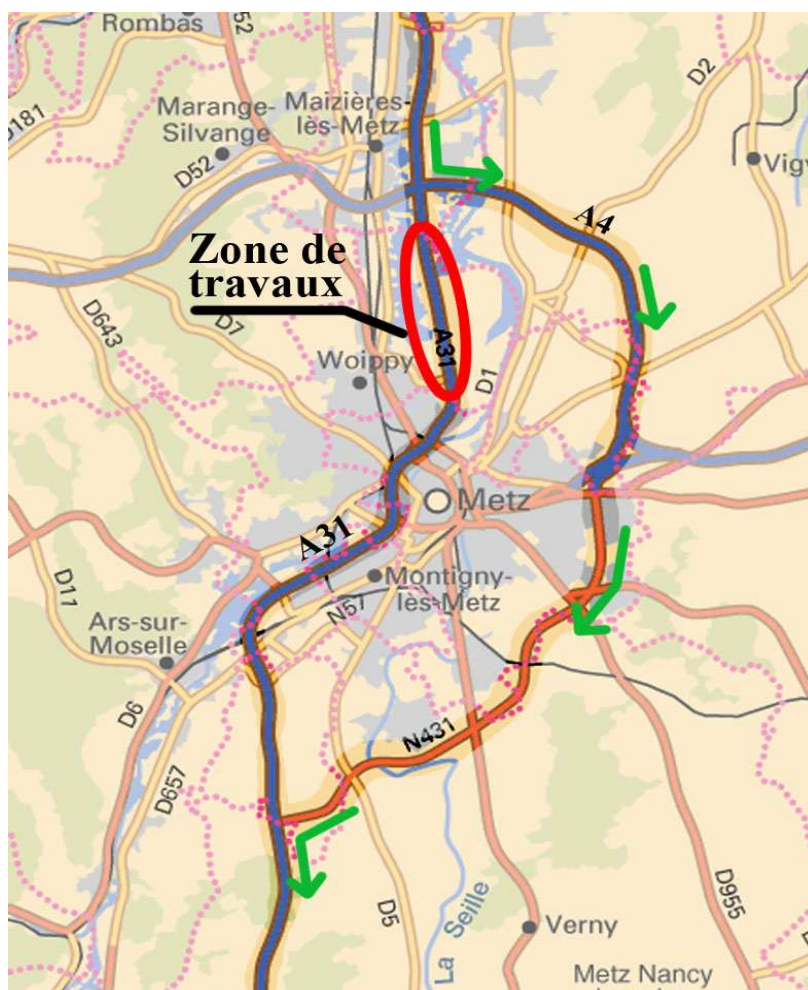
V. Sécurité des usagers et des agents

Annexe : présentation de la DIR Est



Contact presse :
Suzanne Tschaeglé
Tél : 03.83.50.96.37

I. Poursuite des travaux de réhabilitation sur l'A31



Depuis 2009, la DIR Est a engagé un programme pluriannuel de régénération pour assurer la sécurité des usagers et la pérennité de l'autoroute A31 entre Metz Nord et Richemont.

Ce programme a pour objet principal de réhabiliter les structures des chaussées et de minéraliser le terre plein central avec la création d'un dispositif de retenue en béton, l'élargissement des bandes d'arrêt d'urgence et la suppression des installations d'éclairage vétustes.

En 2009 et en 2010, les chaussées ont été réhabilitées entre Hauconcourt et Mondelange et le terre plein central a été minéralisé sur le secteur de la croix d'Hauconcourt.

En 2011, les chaussées ont été réhabilitées au niveau de la croix d'Hauconcourt d'avril à mai et le terre plein central a été minéralisé sur le secteur de Saint-Rémy de juin à août.

A partir du 12 septembre, les travaux de réhabilitation des chaussées vont se poursuivre sur l'A31 à hauteur de Saint-Rémy.

II – Durée des travaux : 6 semaines

Les travaux auront lieu, de nuit, entre 20 h et 6 h, du 12 septembre au 21 octobre :

Sens Luxembourg => Nancy : du 12 au 29 septembre,
Sens Nancy => Luxembourg : du 29 septembre au 21 octobre.

III - Mesures d'exploitation

Du 12 au 29 septembre

> De nuit

=> **Coupure du sens Luxembourg-Nancy de l'A31 entre 20h et 6h** au niveau de la bifurcation A4/A31 d'Hauconcourt (voir plan ci-dessous) : déviation par l'A4 (sens Paris-Strasbourg), l'A315 et la RN 431 pour retrouver l'A31 à l'échangeur n° 29 de Fey.

=> Fermeture des bretelles d'accès A31 vers Nancy (sens Luxembourg-Nancy) à la bifurcation A4/A31 d'Hauconcourt :

- bretelle Paris-Nancy : déviation par l'A4, l'A315 et la RN 431,
- bretelle Paris-Luxembourg : déviation par l'A4 et l'échangeur d'Argancy,
- bretelle Strasbourg-Nancy : déviation par l'échangeur n° 35 de Maizières puis l'A4, l'A315 et la RN 431.

Les usagers en provenance de Strasbourg seront informés en amont de l'A315 des coupures.

=> Fermeture de l'aire de service de Saint-Rémy.

Pas d'impact dans le sens Nancy-Luxembourg.

> De jour

La circulation se fera sur 2 voies dans le sens Luxembourg-Nancy au droit du chantier.

Du 29 septembre au 13 octobre

> De nuit

=> **Coupure du sens Luxembourg-Nancy de l'A31 entre 20h et 6h** au niveau de la bifurcation A4/A31 d'Hauconcourt :

Déviation par l'A4 (sens Paris-Strasbourg), l'A315 et la RN 431 pour retrouver l'A31 à l'échangeur n° 29 de Fey.

=> Fermeture des bretelles d'accès A31 vers Nancy (sens Luxembourg-Nancy) à la bifurcation A4/A31 d'Hauconcourt :

- bretelle Paris-Nancy : déviation par l'A4, l'A315 et la RN 431,
- bretelle Paris-Luxembourg : déviation par l'A4 et l'échangeur d'Argancy,
- bretelle Strasbourg-Nancy: déviation par l'échangeur n° 35 de Maizières puis l'A4, l'A315 et la RN 431.

Les usagers en provenance de Strasbourg seront informés en amont de l'A315 des coupures.

=> Fermeture de l'aire de service de Saint-Rémy.

Le sens de circulation Nancy-Luxembourg sera basculé sur l'autre chaussée.

=> Fermeture de la bretelle d'accès A31 vers Luxembourg (sens Nancy-Luxembourg) à l'échangeur n° 34 de La Maxe : déviation par l'échangeur n°33 de Metz-Nord.

> De jour

La circulation se fera sur 2 voies dans le sens Nancy-Luxembourg au droit du chantier.

Du 13 octobre au 21 octobre

> De nuit

=> Basculement de circulation

=> Fermeture des bretelles de sortie A31 (sens Nancy-Luxembourg) à la bifurcation A4/A31 d'Hauconcourt ; déviation par l'échangeur n° 35 de Maizières.

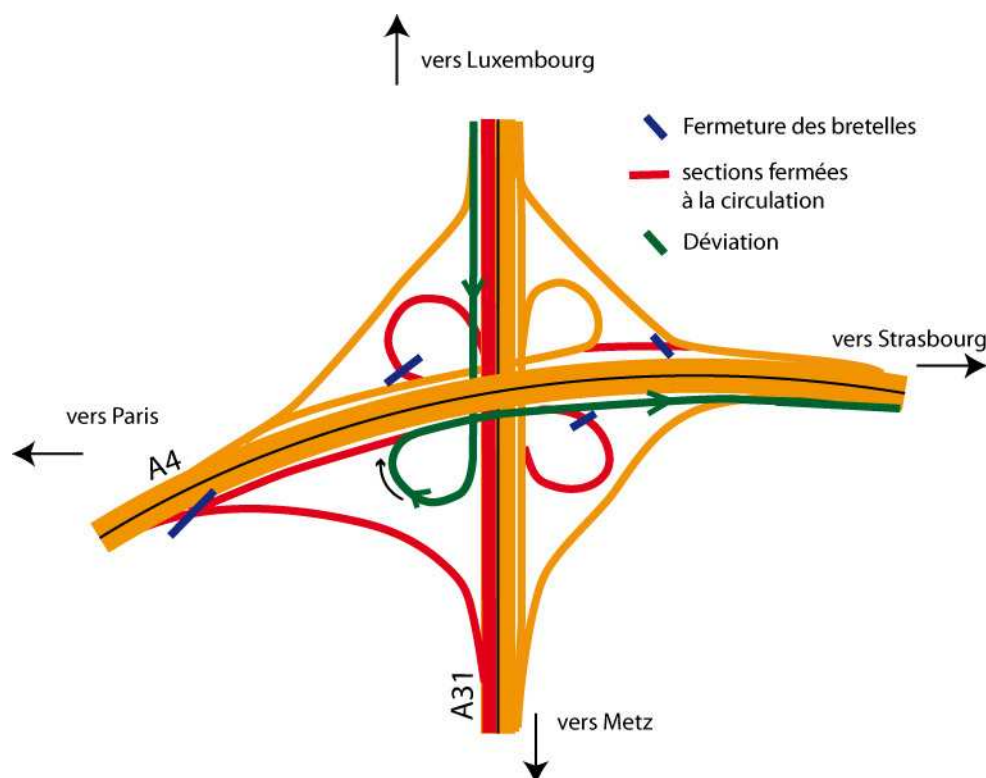
=> Fermeture des bretelles d'accès A31 vers Luxembourg (sens Nancy-Luxembourg) à la bifurcation A4/A31 d'Hauconcourt ; déviation par l'échangeur n°34 de La Maxe.

> De jour

La circulation se fera sur 2 voies dans le sens Nancy-Luxembourg au droit du chantier.

Les déviations mises en place de jour comme de nuit ont été établies en concertation avec les autres gestionnaires de voirie (SANEF, Conseil général de la Moselle, Ville de Metz...).

Déviations lors de la coupure de nuit entre 20h et 6h au niveau de la bifurcation A4/A31 du 12 septembre au 13 octobre



III - Perturbations

La mise en œuvre de la coupure du sens Luxembourg-Nancy de l'A31 entre 20h et 6h au niveau de la bifurcation A4/A31 d'Hauconcourt lors de certaines phases du chantier est susceptible d'entraîner un ralentissement de l'ordre de **3 kilomètres en début de nuit**.

La neutralisation d'une voie de circulation en journée au droit du chantier est susceptible d'entraîner **aux heures de pointe du matin et du soir des ralentissements de l'ordre de 3 kilomètres et un allongement du temps de parcours de 15 minutes environ**.

IV. Sécurité des usagers et des agents

La DIR Est recommande aux automobilistes et conducteurs de poids lourds la plus grande **prudence** et la **modération de leur vitesse aux abords du chantier pour leur sécurité et celle du personnel y travaillant**.

En effet, 44 % des conducteurs dépassent de plus de 20 km/h la vitesse limite autorisée aux abords des chantiers, 20% des conducteurs ne respectent pas les distances de sécurité et en 2010, environ 2 000 accidents sont imputables au manque d'attention des conducteurs (données nationales).

Des accidents causant notamment des blessures aux agents d'exploitation se produisent chaque année, le plus souvent lors des phases délicates de mise en place ou de dépose de la signalisation.

Aux abords des chantiers, les conducteurs doivent donc **ralentir** et bien respecter les limitations de vitesse à 70 km/h ou 50 km/h qui seront indiquées en fonction du chantier.

Il est aussi important de **garder la distance de sécurité** recommandée à tout instant sur la route et de rester concentré pour pouvoir anticiper les dangers liés aux travaux et aux autres automobilistes.

La **DIR Est** – Direction Interdépartementale des Routes Est – est un service du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.

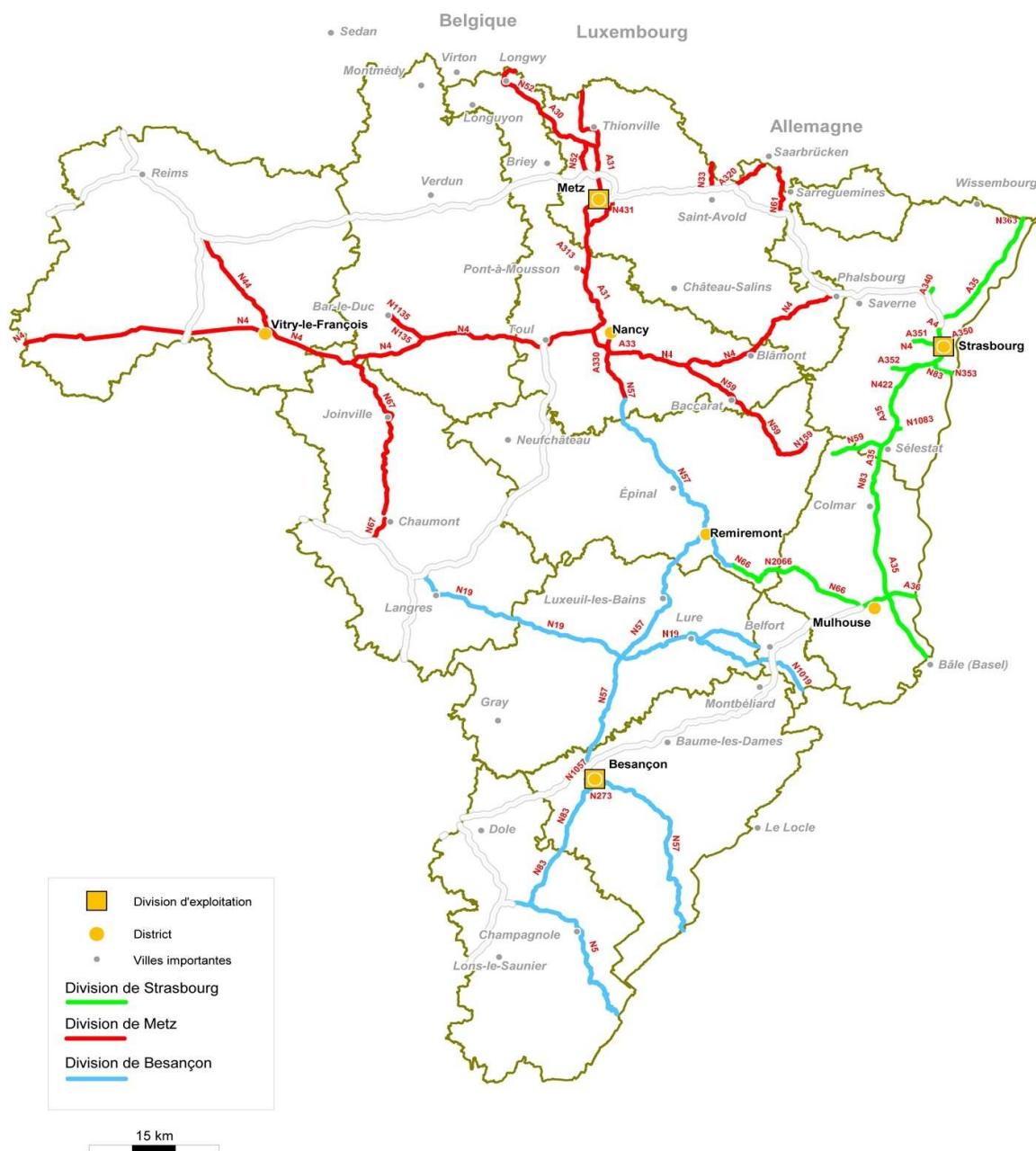
Elle a été créée par décret du 16 mars 2006 pour gérer le **réseau des routes nationales et autoroutes non concédées traversant 12 départements** du quart Nord-Est de la France, long de **1 650 km**,

Son **organisation** s'articule autour :

- des services du siège à Nancy
- de 3 divisions d'exploitation : Besançon, Metz et Strasbourg
- de 3 services d'ingénierie routière : SIR Lorrain, SIR de Mulhouse et SIR de Vesoul.

Au total, ce sont **1 090 agents** qui travaillent en continu pour assurer l'entretien et le fonctionnement de ce réseau routier national, mais aussi pour construire les routes de demain.

Le réseau de la DIR Est par division d'exploitation



Pour plus d'informations sur la DIR Est : www.dir-est.fr